

## Garde d'animaux en fuite lors de ma garde

## Par voisin Francoise, le 26/09/2016 à 18:48

Bonjour, j'ai eu en garde un petit chat qui malgré mon étroite surveillance c'est sauvé. De suite j'ai allerté sa Maîtresse qui me dit de le laisser à l'extérieur qu'il va tranquillou revenir le soir au moment de son repas mais en vain le chat (5ans) n'est jamais revenu. Malgré mes recherches affiches sur les pylônes et dans les boîtes aux lettres aucune trace de lui. Maintenant sa Maîtresse dit qu'elle va porter plainte contre moi car je n'ai pas d'assurance pour animaux mais celui-ci n'a fait aucun dégâts seulement pris la fuite. Alors est ce que je risque d'avoir a payer un dédommagement à sa Maîtresse.....Merci de votre réponse car je suis bouleversé par cette fugue....Merci